

demander l'aumône. Les gens du pays la louèrent d'avoir agi ainsi et lui donnèrent ce conseil : « Le roi céleste exerce universellement ses soins bienveillants qui s'étendent à tous les êtres vivants ; demain il doit sortir par la porte de l'Est pour répandre ses libéralités ; présentez-vous alors devant lui ; il appréciera votre belle conduite et vous récompensera sans doute amplement. » Le lendemain donc, elle demanda l'aumône au roi ; celui-ci garda le silence et la reconnut ; puis il raconta toute l'histoire de sa femme à ses ministres assemblés ; un des ministres dit : « Il faut la brûler. » Un autre dit : « Il faut la décapiter. » Le ministre suprême de la justice dit : « Il n'y a pas de crime plus grand que celui qui consiste à s'éloigner du bien pour aller vers le mal, car c'est là agir contrairement à la raison. Il faut clouer cet homme pervers et le fixer sur le dos de cette femme séductrice de manière qu'elle le porte toujours sur elle (1). » Les ministres assemblés dirent tous : « Très bien ! Traiter (ces gens) de la façon qu'ils ont aimée, c'est ce qui est sage. » Le roi convertit son peuple par les dix actions excellentes (2) et il n'y eut personne qui ne s'en réjouît. Le roi, ses ministres et son peuple, quand leur vie fut finie, naquirent en haut parmi les devas. Quant au criminel et à la femme, après leur mort ils entrèrent dans les enfers.

Le Buddha dit aux bhikṣus : « Le roi d'alors, c'est moi-même ; le criminel, c'est Devadatta ; la femme, c'est la fille de *Houai-p'an*. »

Telle est la manière dont le Bodhisattva pratique la libéralité.

(1) Dans le *Čulla-paduma-jātaka*, la femme s'était présentée en apportant l'infirmes dans une corbeille placée sur sa tête ; le roi, son premier mari, décida que, comme punition, la corbeille serait fixée à sa tête si solidement qu'elle ne pourrait l'enlever ; puis on plaça l'infirmes dans la corbeille et on les chassa hors du royaume (*The Jātaka*, vol. II, tr. Rouse, p. 85).

(2) Cf. p. 37, n. 1.